



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GOVEN

SEANCE DU 7 MARS 2011 -

INFORMATION | ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

La réalisation d'une analyse financière rétrospective et prospective permet d'aider les élus dans la prise de décisions quant aux investissements projetés, à leurs conséquences financières en termes d'endettement, d'autofinancement et de fiscalité. Cette étude est basée sur diverses informations :

- en fonctionnement : politique de la commune en matière de taux d'imposition
politique en matière d'éventuelles embauches supplémentaires
prévision de toute dépense conséquente
- en investissement : estimation des investissements programmés sur une période donnée

Plusieurs hypothèses ont été formulées de manière à générer différents scénarios d'évolution de la situation économique et financière de la commune de GOVEN. Cette analyse a été présentée au Conseil Municipal par Monsieur Hervé JACQ, receveur à la Trésorerie de GUICHEN.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal **ATTESTE** avoir débattu des orientations budgétaires de l'exercice 2011 et des engagements pluriannuels envisagés en investissement, conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui indique qu'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit se dérouler en séance publique du Conseil Municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Ce débat représente une étape substantielle de la procédure budgétaire des collectivités locales dont la non-tenu entacherait d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la commune et ce, malgré le fait qu'il n'aboutisse pas à un vote.

Cette discussion a permis, d'une part, de faire un point sur l'évolution du budget communal ces dernières années, en matière de :

- Produits de fonctionnement : en augmentation sur la période 2006-2010 mais inférieurs à la moyenne départementale
- Charges de fonctionnement : en augmentation sur la période 2006-2010 mais inférieurs à la moyenne départementale
- Taux d'imposition : dynamiques avec une augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti sur la période 2006-2010 mais qui ne représentent qu'un tiers des recettes de fonctionnement en 2010
- Endettement de la commune : modéré à la clôture de l'exercice 2010
- Capacité d'autofinancement : intéressante, supérieure à la moyenne départementale

Elle a permis, d'autre part, de présenter les éventuels projets d'investissement de la commune sur un horizon pluriannuel :

- Salle de sports
- Travaux Mairie
- Voirie
- Maison des Associations
- Chapelle de la Levrays
- Diagnostic bâtiments
- Ecoles
- Cantine
- Espace Jeunes
- Salle des Lavandières
- Espace Petite Enfance
- Panneau de communication lumineux
- Modes de transport doux
- Sentiers interprétation patrimoine
- Etude éclairage public et bâtiments
- Toilettes publiques
- Travaux et achats divers
- Travaux en régie

Ce débat doit, en effet, permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif.

VOTE : AUCUN VOTE

DEBAT ANNUEL SUR LA FORMATION DES ELUS

Le Conseil Municipal **PREND ACTE**, à l'unanimité, de la présentation des actions de formation des élus sur l'année 2010 qui lui a été faite et **ATTESTE** avoir débattu de ce sujet, conformément à l'article L. 2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'un débat ait lieu annuellement sur la formation des élus. Le Conseil Municipal **INDIQUE**, en outre, que ce bilan sera annexé au compte administratif 2010.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

DOTATION AUX ECOLES – FOURNITURES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal **VALIDE** les modalités retenues pour définir le nombre d'élèves inscrits dans chacune des écoles de GOVEN, comme suit :

INSCRIPTION	RENTREE	VALEUR
septembre 2010	septembre 2010	1 élève = 1 élève
	janvier 2011	1 élève = 2/3 d'élève

et **VOTE** le montant total attribué au titre des fournitures scolaires pour les écoles de GOVEN, comme suit :

	NOMBRE D'ELEVES	MONTANT 2011
Ecole élémentaire publique	215	9 670,70 €
Ecole maternelle publique	127	5 712,46 €
Ecole Saint-Guérolé	177	7 961,46 €
TOTAL	519	23 344,62 €

VOTE : POUR : 26 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1 (POISSON Magali)

SUBVENTION AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal **VALIDE** les modalités retenues pour définir le nombre d'élèves inscrits dans chacune des écoles de GOVEN (cf. point précédent) et **VOTE** le montant total de la subvention versée aux associations de parents d'élèves des établissements scolaires de GOVEN, comme suit :

	ASSOCIATION	NOMBRE D'ELEVES BENEFICIAIRES	MONTANT 2011
FONCTIONNEMENT	A.P.E. Goven	342	950,76 €
	A.P.E.L.	177	492,06 €
	SOUS-TOTAL	519	1 442,82 €
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	Coopérative scolaire élémentaire publique	215	4 343,00 €
	Coopérative scolaire maternelle publique	127	2 565,40 €
	A.P.E.L.	177	3 575,40 €
	SOUS-TOTAL	519	10 483,80 €
TOTAL		519	11 926,62 €

VOTE : POUR : 26 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 1 (POISSON Magali)

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2011

Le Conseil Municipal **VOTE** les subventions suivantes aux associations :

	SUBVENTION 2010 (pour mémoire)	SUBVENTION 2011
Sporting Club	1 300,00 €	1 312,00 €
Courir à Goven	117,00 €	106,00 €
Badminton club Goven	380,00 €	342,00 €
Tennis de table	198,00 €	179,00 €
Avenir cycliste govenais	291,00 €	295,00 €
Tennis	420,00 €	552,00 €
Moto club	300,00 €	295,00 €
Comité de gymnastique féminine	728,00 €	752,00 €
Pas à pas	255,00 €	320,00 €
Marcher à Goven	266,00 €	273,00 €
Club cyclotourisme Govenais	127,00 €	115,00 €
Boule govenaise	145,00 €	152,00 €
Association de chasse	158,00 €	153,00 €
Cavaliers de la Muserolle	186,00 €	254,00 €
Peindre à Goven	378,00 €	355,00 €
Art floral	91,00 €	82,00 €
ACPG - CATM	171,00 €	219,00 €
Club du Bon Accueil	313,00 €	298,00 €
Calme et Sérénité	76,00 €	89,00 €
Mot à mot	100,00 €	109,00 €
Volley ball Goven	137,00 €	124,00 €
Assiette Govenaise	159,00 €	150,00 €
Hand ball Guichen	71,00 €	80,00 €
Atelier des Gribouillards	150,00 €	225,00 €
Copains copines	108,00 €	162,00 €
Arte lirica	150,00 €	-
A pas d'école	90,00 €	135,00 €
Yog Harmonie*	-	100,00 €
SOUS TOTAL	6 865,00 €	7 228,00 €

Comité des fêtes	1 017,00 €	1 032,26 €
Société de chasse (ragondins)	182,00 €	184,73 €
CCAS	3 861,00 €	4 054,05 €
Comité départ. Prévention routière	78,00 €	79,17 €
TOTAL	12 003,00 €	12 578,21 €

Centre de loisirs les Bruyères	35 220,00 €	En attente de l'avenant annuel de la convention
--------------------------------	-------------	---

* Création

VOTE : POUR : 21 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 4 (SCIBERRAS Anita, PASCAL Gérard, LEROY Nathalie, MEILLERAY Louis)

Madame FABRE Marie-Annick et Monsieur RICHEUX Joseph, intéressés à l'affaire, ont quitté la salle au moment du vote.

DETR – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX PREAU ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, la construction d'un préau à l'école maternelle publique de GOVEN. L'estimation prévisionnelle des dépenses s'élève à la somme globale de 32 000,00 € HT. Cette opération est éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (ex-DGE) dont le montant peut atteindre 25 % du montant de la dépense, soit 8 000,00 € HT ici. Le Conseil Municipal **SOLLICITE** l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

PETITE ENFANCE – MODIFICATION DU TARIF DE L'ACCUEIL D'URGENCE

Le Conseil Municipal **VALIDE**, à l'unanimité, la fixation du tarif de l'accueil d'urgence du pôle Petite Enfance à 0,80 € de l'heure pour l'ensemble des familles, sans condition de ressources, ni de nombre d'enfants à charge. Ce service s'adresse aux familles qui rencontrent un imprévu, tel que l'hospitalisation d'un parent, un entretien d'embauche, une assistante maternelle malade, le placement par les services sociaux, un décès, et dont les enfants ne fréquentent pas habituellement « L'Arbre en Couleurs ».

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

TELETRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS – CONVENTION AVEC LA PREFECTURE

Le Conseil Municipal **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture afin d'en régler les modalités administratives. Cette convention vient en complément de la convention signée avec le syndicat mixte *e-MEGALIS Bretagne*, destinée à régler les modalités techniques de ce dispositif.

VOTE : POUR : 27 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

SALLE DE SPORTS – OPTIONS ET MODIFICATIONS

Le Conseil Municipal **DECIDE** de retenir les options suivantes :

OPTION	VOTE
Sonorisation des trois salles, estimée à 8 437,00 € HT	POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 4 (PASCAL Gérard, LEROY Nathalie, MEILLERAY Louis, RICHEUX Joseph)
Système de fermeture par badge pour 3 portes, estimé à 3 984,15 € HT	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Appareillage permettant la télégestion du chauffage (grande salle et vestiaires) et de la ventilation (VMC), estimé à 2 710,00 € HT	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité

Il **DECIDE** de rejeter les options suivantes :

OPTION	VOTE
Porte-paquets dans tous les vestiaires et bancs « anciens vestiaires 1, 2, 3 et 4 », estimés à 3 920,36 € HT	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Appareillage permettant la télégestion du comptage de l'eau, estimé à 976,00 € HT	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Table de marque, estimée à 1 258,00 € HT	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité

Il **AUTORISE** les modifications suivantes :

OPTION	VOTE
Ajout de 4 arrivées d'eau dans les vestiaires	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Suppression des radiateurs présents dans les sanitaires et locaux de rangement	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Suppression de plusieurs éléments sanitaires (plans vasques, cuvettes WC superflues, évier dans le bureau 1 superflu)	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Remplacement de certains éléments sanitaires par des éléments plus sobres (1 lavabo par vestiaire au lieu de 2 ou 3 vasques initialement prévues, faïence dans les douches au lieu d'un rebord bois, cuvette WC enfant au lieu d'une cuvette adulte superflue)	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Suppression du porche et de la dalle d'accès au boulodrome	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 Unanimité
Prévision de plaques translucides pour la toiture du boulodrome	POUR : 26 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 (PERSAIS Patricia)

Le Conseil Municipal **RETIENT** le principe d'accroître l'éclairage naturel dans le bureau 1, que ce soit par l'ajout d'un second châssis puits de lumière ou par son remplacement par un châssis plus grand.

DESHERBAGE PARTICIPATIF DU CIMETIERE DE GOVEN

Le Conseil Municipal **VALIDE** le principe de conduire une expérience de désherbage participatif du cimetière de GOVEN sans utilisation de produits phytosanitaires, basé sur la démarche citoyenne et volontaire des habitants, à hauteur d'une demi-journée tous les quinze jours durant l'année 2011. Ceci afin d'enrayer la diffusion de produits chimiques dans la nature et de sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

VOTE : POUR : 23 / CONTRE : 0 / ABSTENTIONS : 4 (PASCAL Gérard, LEROY Nathalie, MEILLERAY Louis, RICHEUX Joseph)

INFORMATION | VOTE DU BUDGET – COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION

Le vote du compte administratif 2010 et du compte de gestion 2010 aura lieu lors du Conseil Municipal du 21 mars 2011. Le vote du budget primitif de l'exercice 2011 aura lieu lors du Conseil Municipal du 4 avril 2011.

INFORMATION | REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal de GOVEN devra formuler un avis sur le projet de réforme des collectivités territoriales lors du Conseil Municipal du 21 mars 2011.

INFORMATION | CONTRAT D'OBJECTIFS

Une réunion publique qui permettra d'informer et d'associer la population à la définition du contrat d'objectifs de la commune de GOVEN, notamment en ce qui concerne l'ouverture à l'urbanisation des zones 2AU du PLU, est envisagée le mercredi 13 ou le jeudi 14 avril 2011 à 20h30, Espace des Lavandières, en présence de l'*Atelier du Canal*. Une exposition publique aura également lieu durant une quinzaine de jours à la mairie.

INFORMATION | FESTIVAL « LES P'TITS LEZARTS » DE SAINT-SENOUX

Dans le cadre du festival « Les P'tits LézArts » organisé tous les deux ans à SAINT-SENOUX par l'association du même nom et fonctionnant sur le principe de manifestations décentralisées, la commune de GOVEN a été sollicitée afin d'accueillir un spectacle à destination du jeune public qui aura lieu le week-end du 21-22 mai 2011, salle 1 – Espace des Lavandières. Cette journée interviendra en préambule du festival qui se déroulera le dimanche 29 mai 2011 à SAINT-SENOUX. La commission « Culture » se penchera prochainement sur les actions à mettre en place pour ce rendez-vous.

Le Maire

Philippe GOURRONC